



le 28 mars 2020

## Une absence de... Direction !

À l'instar du Gouvernement qu'elle aime tant citer, notre Direction est perdue, complètement perdue ! Elle dit tout et son contraire, parfois le même jour !

Entre vouloir profiter de façon opportuniste de la crise, en utilisant l'argument « EDF », mettre ou non des mesures sanitaires adaptées, faire tourner ou non ses usines, c'est le flou artistique et à chaque ordre suit son contre-ordre !

### Redémarrage décalé, une victoire ?

**Préambule** : SUD conserve en cette période de crise les mêmes valeurs : **absence totale de guéguerre syndicale, ne s'opposer qu'à la Direction**, prévenir tous les syndicats en amont de nos actions pour favoriser l'unité syndicale (droit d'alerte, préavis de grève) et agir de façon cohérente et constructive.

Nos comptes rendus quotidiens sont tous en ligne sur [www.sudhague.fr](http://www.sudhague.fr).

Ce préambule n'a pour objectif que de vous préparer au choc : **non le décalage n'est pas une victoire !** « Ça y est, SUD a pété un câble ! ».

SUD se veut cohérent. Nous ne disons pas « blanc » le lundi, « gris » le mercredi et « noir » le vendredi. **Depuis le début, SUD demande clairement :**

- un arrêt total de toutes les installations jusqu'à la fin de la période de confinement, afin de limiter au mieux la propagation du virus et les risques pour les salariés !

- l'application de la circulaire « OMF » n°1993-17790 dans les configurations de mise à l'arrêt, afin que seul le personnel nécessaire au maintien en sûreté/sécurité des installations vienne sur le site.

- une présentation/consultation d'un « plan pandémie » puisque nos notes d'installations, ni aucune autre procédure, n'établissent la façon de gérer en cas de baisse significative d'effectifs liée à la pandémie. Exemple : **comment s'organise-t-on si une ou plusieurs équipes entières ne sont plus aptes à assurer leur poste de sûreté/sécurité ?** Que le personnel disponible en 5\*8 n'est plus en nombre suffisant pour assurer ce maintien ? **Le décalage est une bonne nouvelle, mais pas une victoire.**

Notre Direction se calque depuis le début de cette crise sur « EDF », invoquant le besoin à très court terme fantaisiste de fourniture d'électricité. Pourtant, notre Etablissement ne se calque pas sur EDF qui dispose d'un plan de pandémie...

### Une victoire du dialogue social peut-être ?

Nous avons écrit hier, après l'annonce du décalage du redémarrage, à la Direction (Directeur et DRH) avec en copie l'ARS, la DIRECCTE, l'ASN et la Préfecture : <http://sudhague.fr/Documents/1585383894.pdf>

**Le 26 mars, 269 personnes en HN montaient encore sur le site et de nombreux 2\*8 aussi !** On est loin de nos demandes, loin des mesures préconisées pour lutter contre la propagation du virus, loin d'une victoire du dialogue social ! **Les raisons sont à chercher ailleurs...**



VIVRE DANGEREUSEMENT : UNE PHILOSOPHIE D'HOMMES, DE VRAIS...



MICKAEL  
CHASSEUR D'ANACONDAS  
À MAINS NUES



PATTERSON  
A PORTÉ SES CAMARADES  
SOUS UNE PLUIE DE BALLES



GUSTAVE  
POMPIER BÉNÉVOLE AVANT  
SAUVÉ 58 PERSONNES DES  
FLAMMES CETTE ANNÉE



PASCAL  
A MOBILISÉ SES EFFECTIFS  
PENDANT LA CRISE DU  
COVID-19

# Changement d'heure : c'est grâce à SUD !

Dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars, SUD a obtenu qu'on travaille une heure de moins ! À 2H du matin, il sera donc 3H du matin pour tous les salariés du site ! SUD ne pouvait pas uniquement assumer des défaites dans un tract, il nous fallait trouver une victoire à s'approprier. **#syndicalismedebase**

Passons ce poisson d'avril précoce et revenons-en aux raisons pouvant aussi expliquer un décalage du redémarrage. Voici le communiqué du vendredi 27 mars du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Public du Cotentin (CHPC) : « **Les élus du conseil de surveillance du CHPC recommandent, pour ne pas amplifier la prise en charge à venir et attendue au CHPC, de maintenir les mesures de confinement et, au préfet de la Manche, de revoir les autorisations de reprises d'activités et de les limiter pour les activités sensibles et pour les établissements nucléaires le strict maintien des installations en surveillance de sécurité, de sûreté avec les personnels dédiés en préservant ainsi des effectifs de réserve opérationnels.** »

SUD en tire deux conclusions :

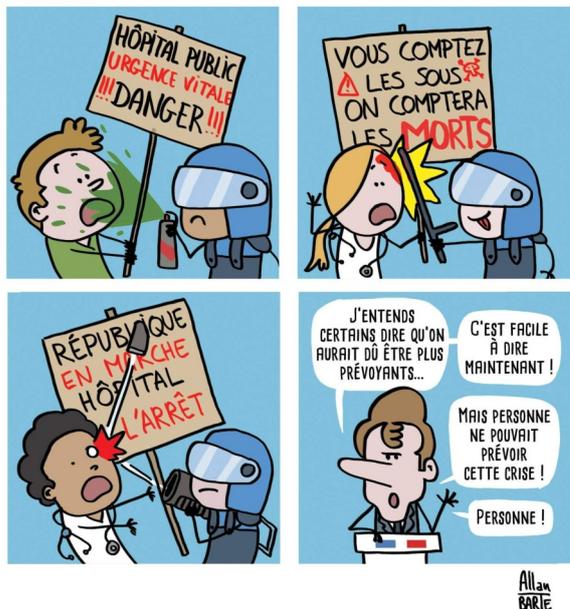
- 1 - **Le conseil de surveillance du CHPC fait la même demande que SUD !** La demande formulée représentant la stricte application de la circulaire OMF !
- 2 - **La Direction prétend suivre les recommandations sanitaires, preuve en est établie qu'il n'en est rien !** Elle s'obstine à faire monter de très nombreux salariés sans aucune raison de sûreté/sécurité !

## Un préavis de grève qui n'a rien à voir avec les autres :

SUD a déposé un préavis de grève illimité à partir du 30 mars 2020 à 12H56. SUD n'est pas du genre à poser des préavis de grève à tout va. **Ce n'est pas ici un préavis de droit de grève « classique », mais un préavis de droit à préserver sa santé.** Cette disposition sera retirée à la fin de la période de confinement ou en cas d'engagement de la Direction à ne faire monter que le personnel nécessaire au maintien à la sûreté/sécurité ! <http://sudhague.fr/Documents/1585387157.pdf>

## Hôpitaux - industrie nucléaire, une ressemblance ?

CASSANDRE



Nous connaissons tous le combat des hôpitaux, pour lequel SUD Orano Cycle La Hague mettait à disposition des autocollants d'un autre syndicat mi-novembre 2019 : <http://sudhague.fr/Documents/1573564035.jpg>

La suite nous la connaissons. Ces mêmes hôpitaux en manque de moyens et d'effectifs se retrouvent à gérer une crise sanitaire exceptionnelle !

Depuis des années, nous faisons les mêmes constatations sur notre établissement ! Une Direction qui n'écoute rien, hautaine, loin de la réalité du terrain, sans aucune perception du risque. Et la suite...

## La caution risquée de l'argument « EDF » :

Depuis le début de la crise sanitaire, Orano sort un argument opportuniste et nouveau, celui du « *besoin vital en fourniture d'électricité* ». Pour le faire accepter, chaque communication l'évoque et précise « *pour les hôpitaux* ». **Pour SUD, on aurait préféré de la franchise du genre « Bon, faut faire tourner à minima tel et tel atelier, c'est financier ! ».** Au lieu de ça, la Direction préfère montrer :

- qu'elle n'a aucune confiance dans les salariés de la Hague ayant pourtant toujours su relever les défis et atteindre les objectifs fixés,
- nous prendre pour des imbéciles en utilisant un argument fantaisiste sur EDF.

**SUD Orano Cycle l'inscrit dans de nombreux communiqués, le recyclage est essentiel pour l'enjeu national stratégique d'autonomie énergétique et pour ses solides arguments écologiques.** Chaque salarié connaît l'état réel de la consommation électrique en France actuellement (-15%), c'est qu'EDF repousse ses arrêts de tranche et rechargements et qu'EDF possède des MIR (Magasins InterRégionaux) entreposant des combustibles neufs qui concourent à la gestion des flux d'approvisionnement. **Cautionner les arguments de la Direction, c'est valider potentiellement la fin de notre droit de grève.**

**L'Établissement de la Hague peut parfaitement s'arrêter temporairement durant la période de confinement, et ainsi garantir la sécurité maximum pour la santé de ses salariés.** Nous ne disons que cela et rappelons que les durées d'arrêt liées à l'amiante, aux mouvements sociaux (2007 sur salaires et 2017-18 sur RJF), ou lors des inter-campagnes que nous faisons l'été (à des périodes bien plus consommatrices d'électricité que durant cette période de confinement) étaient longues.

## Spécialiste en gestion de crise sanitaire est un métier.

**A priori pas le vôtre.**

**Le 17 mars 2020, M. Stéphane V. décide de ne pas appliquer la circulaire OMF. Il fait monter de nombreux salariés en HN et en 2\*8.**

**Conséquences : il est entouré de nombreux salariés ayant contracté le COVID-19.**

Un exemple parmi les 100% de choix stupides du CODIR pendant la période de confinement liés à une mauvaise gestion et à une vision économique.

**TOUS ACTEURS  
DE NOTRE  
SÉCURITÉ**

